

## NOS CHAPELETS DES CROISIERS.

Par un malentendu regrettable, notre commande de *chapelets des Croisiers*, qui devait nous être préparée à partir de la fin de janvier, n'a pu l'être qu'au commencement de mars, parcequ'il nous a fallu échanger deux correspondances préalables avec nos fabricants. ce qui va retarder d'un mois et demi la distribution de ces chapelets, laquelle devait se faire à la fin de mai.

Nous prions ceux qui nous ont demandé de ces chapelets *avant le mois de janvier* de vouloir bien patienter quelque peu et croire que nous ne négligerons rien pour les leur expédier aussitôt qu'ils seront arrivés. Si quelques-uns d'entr'eux avaient ou devaient bientôt changer d'adresse, nous les prions de vouloir bien nous en donner avis aussitôt que possible, afin que nous puissions faire l'expédition des chapelets à la nouvelle adresse.

Nous avons fait, en mars, une nouvelle commande afin de satisfaire aux demandes qui nous avaient été faites *de janvier à mars*: ce ne sera qu'au commencement d'août que nous serons en état de faire la distribution de cette commande de mars.

Comme nous avons reçu depuis de nombreuses demandes de ces précieux chapelets, nous en ferons une nouvelle commande vers le 15 août prochain, lesquels seront ici vers le commencement de décembre au plus tard.

Nous désirerions que les commandes nous soient adressées par l'entremise des Secrétaires ou des Trésoriers de la sainte Ligue, là où c'est possible: nous n'aurions alors affaire qu'à ces personnes, qui pourront facilement tenir registre des personnes qui leur ont demandé des chapelets et les leur distribuer sur

J. B. NOLIN, S. J.